

AVIS RECTIFICATIF
concernant l'ouverture d'un CONCOURS EXTERNE SUR TITRES
DE TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER 2^{ème} CLASSE

Suite à l'avis d'ouverture d'un concours externe sur titres de Technicien Supérieur Hospitalier 2^{ème} classe daté du 28 juillet 2022, il est décidé l'annulation de l'ouverture de 2 postes répartis comme suit :

- **Etablissement Public de Santé Mentale 74 :**
 - 1 poste dans le domaine des télécommunications, système d'information et traitement de l'information médicale, dans la spécialité « traitement de l'information médicale ».

- **Hôpital Départemental Dufresne Sommeiller :**
 - 1 poste dans le domaine et la spécialité « techniques d'organisation ».

Contamine sur Arve, le 05/12/2022,

Pour le Directeur et par délégation,
La Directrice des Ressources Humaines,
Lucia DO VALE

